

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

26312244

Déposé
18-02-2026

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/02/2026 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0783570750

Nom(en entier) : **Atelier Xs**

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège Rue Dolet 1 bte 5/8
: 4100 Seraing**Objet de l'acte :** DEMISSIONS, NOMINATIONS, SIEGE SOCIAL**Procès-verbal de décision de l'organe d'administration de :****« ATELIER XS »**

Société à responsabilité limitée

Siège social : 4100 Seraing, Rue Dolet 1/5/8

Numéro d'entreprise : BE 0783.570.750

Monsieur SCHMITZ Julien Maurice Helmut Pierre, (on omet), agissant en sa qualité d'administrateur de la société « **ATELIER XS** », désigné aux termes de l'acte de constitution reçu par Maître Manon PEDUZY, Notaire à Liège, le 15 mars 2022, publié aux annexes du Moniteur Belge le 22 mars suivant, sous le numéro 22318700.

- Décide de modifier l'adresse du siège de la société, de sorte qu'il y a lieu de considérer que celui-ci doit être établi à l'adresse suivante : 4000 Liège, Rue des Guillemins, 139.

- Décide de nommer pour une durée indéterminée un administrateur, **Monsieur BOURGINE Pierre Daniel Etienne**, (on omet), qui exercera son mandat à titre onéreux, sauf décision contraire de l'assemblée générale.

Monsieur SCHMITZ Julien, en sa qualité d'administrateur, charge l'étude des Notaires PEDUZY et CERFONTAINE, de publier au Moniteur Belge la présente décision.

Fait à Liège, le 18 février 2026

(Suivent les signatures)

Extrait littéral conforme

Pierre CERFONTAINE, Notaire

Extrait délivré avant enregistrement exclusivement pour le dépôt au Greffe du Tribunal de l'Entreprise

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").